



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 2 juillet 2015

Préavis N° 10/2015 concernant le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2014

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 29 juin 2015 présidée par Monsieur Daniel Berner, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 10/2015,

où le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 1 abstention, la conclusion du préavis municipal, à savoir :

- Adopter les comptes communaux 2014 tels que présentés ;

a accepté à la majorité des voix moins 4 abstentions, la conclusion du préavis municipal, à savoir :

- Donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'exercice 2014.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 29 juin 2015.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président  La secrétaire 
Daniel Berner  Chantal Colagioia